



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation humanitaire en Afghanistan

Question écrite n° 41479

Texte de la question

Mme Clémentine Autain alerte M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la situation humanitaire en Afghanistan. Depuis la prise de pouvoir par les talibans en août 2021, l'Afghanistan est entraîné dans une spirale de régressions qui semble sans fin. Après la suppression du ministère des sports, une dégradation sans précédent des droits des femmes, c'est maintenant le système de santé qui semble au bord de l'effondrement. Incapable de faire face à la pandémie de covid-19 qui sévit encore en Asie centrale, la directrice du fonds des Nations Unies pour la population annonce qu'au moins « un tiers de la population afghane est menacée d'une famine imminente dans le pays ». La France, à raison, ne reconnaît pas le Gouvernement afghan dominé par les talibans. Toutefois l'urgence d'une aide humanitaire semble attestée. Elle souhaite savoir quelles démarches la France, membre permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU, compte entreprendre pour faire fonctionner à plein la solidarité internationale avec un peuple qui n'a déjà que bien trop souffert.

Texte de la réponse

La France suit avec une grande attention la situation humanitaire en Afghanistan qui s'est fortement dégradée depuis la prise de Kaboul par les Talibans le 15 août dernier. Selon le Programme alimentaire mondial (PAM), 22,8 millions de personnes, soit plus de la moitié de la population, sont confrontées à une situation de crise alimentaire, parmi lesquelles 8,7 millions en situation d'urgence. Face à l'urgence de la situation humanitaire en Afghanistan, l'ensemble de la communauté internationale, dont la France et l'Union européenne, est mobilisée. A titre bilatéral, la France a annoncé, le 13 septembre dernier, lors d'une réunion ministérielle de haut niveau sur la situation humanitaire en Afghanistan organisée à Genève à l'initiative du Secrétaire général des Nations unies, le déblocage d'une aide d'urgence de 100 millions d'euros. Ces 100 millions d'euros ont d'ores et déjà été entièrement décaissés, et confiés pour l'essentiel à des agences onusiennes. A cela s'ajoute, pour 2021, une aide alimentaire programmée (AAP) française d'un montant de 1,3 million d'euros destinés au PAM, et une aide humanitaire d'un million d'euros déjà affectée à l'Afghanistan l'année passée, avant le début de la crise. En outre, la France a mené, le 2 décembre 2021, une opération conjointe avec le Qatar, qui a permis d'envoyer 40 tonnes d'aide humanitaire pour les organisations internationales venant en aide à la population afghane. Au niveau européen, la présidente de la Commission européenne a annoncé, le 12 octobre 2021, lors du sommet extraordinaire du G20, un paquet d'aide à l'Afghanistan d'un milliard d'euros. La France soutient également, dans le respect des modalités agréées, l'approche « humanitaire plus » de l'Union européenne, qui vise à renforcer son aide au peuple afghan par la fourniture des services de base essentiels aux populations les plus vulnérables. La France restera extrêmement vigilante à ce que cette aide soit accompagnée, comme convenu avec nos partenaires européens, de garanties quant au respect des droits des femmes et des filles (éducation, emploi, etc.), et qu'elle ne bénéficie en aucun cas aux Talibans. Dans ce contexte, la France a appelé à maintes reprises les nouvelles autorités, de fait talibanes, à assurer un plein accès humanitaire, sûr et sans entrave, à l'ensemble des personnes dans le besoin, conformément à la résolution 2593 adoptée le 30 août 2021 par le Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU). Ce sera également sur le respect de ce principe que les Talibans seront jugés. Avec le soutien de la France, le CSNU a par ailleurs adopté le 22 décembre dernier la résolution

2615, permettant de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire au peuple afghan. Cette résolution est accompagnée d'un mécanisme de surveillance. Nous devons être extrêmement vigilants à ce que cette aide parvienne aux personnes dans le besoin et qu'elle ne soit pas détournée. Enfin, la France réaffirmera son engagement en faveur des Afghanes et des Afghans dans le cadre des travaux sur le renouvellement, en mars 2022, du mandat de la Mission d'assistance des Nations unies en Afghanistan (MANUA).

Données clés

Auteur : [Mme Clémentine Autain](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (11^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41479

Rubrique : Action humanitaire

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 octobre 2021](#), page 7277

Réponse publiée au JO le : [1er mars 2022](#), page 1328